

Une droite revendiquée !

Il faut savoir partir à temps. Thierry Sacré conforte ses partisans en leur annonçant, dès à présent, sa candidature pour les élections de 2021.



Une droite revendiquée !

Déclarer sa candidature dès maintenant, c'est se donner le temps car la cheville ouvrière du Téléthon dans le Condomois va ainsi pouvoir mener à bien cette autre mission sans qu'il y ait d'amalgame. Une fois le week-end des 4 et 5 décembre 2020 passé, il reprendra sereinement sa nouvelle casquette de candidat aux élections départementales.

Mais que sont ces élections ?

Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. Le prochain scrutin est donc prévu en mars 2021.



Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la **la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013**. Les conseillers généraux sont ainsi devenus des conseillers départementaux.

Pour chaque canton, un binôme, femme-homme, est élu au scrutin majoritaire à deux tours, pour six ans et rééligible. Cette assemblée, le conseil départemental - nouveau nom du conseil général - dirige le département ; elle "règle par ses délibérations les affaires du département".

Le conseil départemental est renouvelé en son intégralité lors des élections départementales, alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Le canton de Baïse-Armagnac est formé de communes des anciens cantons de Valence-sur-Baïse (10 communes) et de Condom (5 communes). Le canton est entièrement inclus dans l'arrondissement de Condom.

En 2015, sous la bannière de l'UMP, avec pour co-listière, Isabelle Caillavet, Thierry Sacré était arrivé, au premier tour du scrutin, en seconde position, avec 24,86 % des voix, derrière Gisèle Biémouret et Philippe Martin - 43,04 %, le tandem victorieux du second tour.

Redonner de l'oxygène au département et au canton

C'était déjà un de ses thèmes de campagne en 2015, plus que jamais, Thierry Sacré souhaite agir pour Condom et son canton car si "nous ne faisons rien, il va mourir !".

Le désenclavement du département, via la N21 ou la N124, plébiscité par le sénateur Franck Montaugé, réélu, ce dimanche 27 septembre, au premier tour des sénatoriales, ne peut satisfaire les Condomois. Il faut au contraire que la troisième ville du département se tourne vers le Lot-et-Garonne et Agen pour se donner de l'air et voir un avenir meilleur. Comme l'ont fait Barcelonne-du-Gers et Arblade-le-Bas, dans l'ouest du Gers, en se rapprochant des Landes. Difficultés identiques puisque dans les deux cas, il s'agit de faire travailler deux régions administratives différentes.

Mais comment agir ?

Cette nouvelle campagne électorale va démarrer en janvier. Thierry Sacré la fera avec ou sans l'investiture de son parti, Les Républicains. Il se revendique de droite. Le départ de Gérard Dubrac de la mairie, sans s'être choisi de successeur qui aurait pu maintenir la droite officielle en place à Condom, lui a laissé un goût amer. Pour les élections départementales dans le Condomois, il faut donc que la ville soit, cette fois, représentée par quelqu'un de droite et il se veut l'un de ceux-là.

Pas encore de second nom féminin à dévoiler, mais ce ne sera pas nécessairement quelqu'un d'encarté.

Pour démarrer son action, il souhaite créer des "points contact" dans les villages pour aller discuter sur place des problématiques départementales.

Le rendez-vous est donc fixé, on retrouvera un candidat de la droite, Thierry Sacré, pour cette campagne électorale dès le début de l'année 2021.